

CELA VOUS CONCERNE

5 JUILLET 2009

Louis FERRE, Maire de Bagnères-de-Luchon, accueillait sur sa commune le 8^{ème} congrès de L'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale, sur le thème «L'action sociale territoriale». M. Guy LAURENT, Président de l'UDCCAS Haute Garonne, a orchestré cette journée de travail en présence de M. Patrick KANNER, Président de l'UNCCAS. Les sujets retenus pour les ateliers de travail reflétaient les problèmes rencontrés par les travailleurs sociaux :

- 1 – Le Revenu de Solidarité Active
- 2 – L'Action Sociale Territoriale
- 3 – L'Intercommunalité Sociale.

Les discussions ont été animées et ont révélé l'urgence d'une clarification des pouvoirs publics afin de répondre au mieux aux attentes des administrés.

2 SEPTEMBRE 2009

Cette année la rentrée du Lycée Déodat de Séverac était un peu particulière. En effet, à cette occasion, ont été inaugurés la restructuration des ateliers, une centrale de production électrique photovoltaïque et le CDI. Des équipements flambants neufs pour un travail optimal tout au long de l'année !



18 MAI 09

A l'initiative du Conseil Général du Tarn-et-Garonne, la mission sénatoriale sur l'organisation et l'évolution des collectivités territoriales s'est déplacée à Cordes Tolosanne (82), en présence de Gérard Larcher, Président du Sénat.

Cette rencontre avec de nombreux élus de la région a donné lieu à un débat animé sur la réforme à venir, ainsi que sur la défense et le maintien des services publics en zone rurale.

Vous trouverez les conclusions et le rapport final de la mission sur mon site, rubrique : *boîte à outils*.

A VOS AGENDAS

SENAT : Ordre du Jour de la session 2009/2010

PJL Grenelle 2 pour l'environnement ; Commission mixte paritaire sur le PJL Hadopi 2 relatif à propriété littéraire et artistique sur internet ; PJL Orientation et Formation professionnelle ; PJL pénitentiaire ; PJL de Finances pour 2010 ; PJL Régulation des transports ferroviaires ; PPL sur l'accès au crédit des PME, PPL sur la parité de financement écoles publiques et privées sous contrat ; PJL de réforme des services postaux ; ...

LE CONGRES DES MAIRES

Le 92^{ème} congrès des Maires et Présidents de Communautés de France se déroulera les 17, 18 et 19 novembre prochains à la Porte de Versailles.

Cette année le thème en sera : «Entre crise et réformes : Le maire, force de proximité». A la veille de la lecture du projet de réforme des collectivités territoriales, le statut des élus locaux doit être défendu. Les Maires sont les principaux représentants de l'action publique de proximité et ils sont les premiers sollicités pour répondre aux besoins de la population.

J'espère vivement avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion afin d'échanger sur les sujets qui vous préoccupent.

FAITES UN GESTE ECO CITOYEN

Demandez à recevoir ma lettre d'info par mail.

Je privilégierai, à l'avenir, l'envoi électronique plutôt que papier.

MON SITE

<http://www.francoiselaborde.fr>

Visitez-le et abonnez-vous à la lettre d'information

MON ÉQUIPE

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition

TOULOUSE : Sandrine DA PARE-MAGUEUR : Tél. 05 61 13 28 90

116, avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE

Fax. 05 34 41 14 37 - f.laborde@senat.fr

PARIS : Florence FAYE : Tél. 01 42 34 30 73

15, rue de Vaugirard - 75291 PARIS Cedex 06

Fax. 01 42 34 40 19 - f.laborde@senat.fr

COMITE DE REDACTION :

Marc INQUIMBERT : Tél. 01 42 34 30 73



la Lettre
de Françoise Laborde

Sénatrice PRG de la Haute-Garonne



Retrouvez plus d'infos sur : [WWW.francoiselaborde.fr](http://www.francoiselaborde.fr)

la Lettre

de Françoise Laborde

Sénatrice PRG de la Haute-Garonne

ÉDITORIAL

UN NUMERO ANNIVERSAIRE POUR UN AN DE MANDAT PARLEMENTAIRE

Il y a un an déjà, les grands électeurs de Haute Garonne m'ont fait l'honneur de m'élire pour représenter notre département au Sénat. J'y siége au sein du groupe parlementaire RDSE - Rassemblement Démocratique et Social Européen - présidé par Yvon COLLIN, Sénateur du Tarn-et-Garonne, aux côtés de Jean Michel BAYLET, Président du Parti Radical de Gauche.

Membre de la Commission Culture, Education et Communication, Vice-présidente de la Délégation aux Droits des Femmes et à l'Égalité des Chances entre les Hommes et les Femmes, j'ai souhaité, dès le début de mon mandat, faire vivre sur les bancs de la Haute Assemblée les valeurs radicales de gauche : Solidarité, Laïcité et Humanisme.

Septembre 2009 ? C'est à la fois un mois anniversaire et une date de naissance. Cette lettre d'information, en effet, est une première. Par son intermédiaire, j'entends vous rendre compte de mes activités parlementaires, au service du département et des collectivités locales qui composent son territoire. Pour cela, j'ai choisi de mettre deux outils à votre disposition : mon site web et l'édition imprimée de la lettre.

2008/2009 : PREMIER BILAN

Engagement, passion, débats et combats, devrais-je dire : cette première session parlementaire n'a pas été de tout repos. J'en retiens mille questions que j'ai à cœur de vous faire partager, mais aussi ce rythme législatif très soutenu, maintenu dans l'urgence par le gouvernement afin de mieux «faire passer» une déréglementation tous azimuts, au détriment d'un travail de fond que l'on aimerait tant pouvoir développer dans une logique de long terme. Il suffit d'observer le démantèlement quasi systématique des leviers et réseaux de solidarité mis en place depuis 50 ans, mais j'aurai l'occasion d'y revenir...

A Paris, cette année a été marquée par un important travail législatif et une présence hebdomadaire au Sénat. Il le fallait bien pour prendre la pleine mesure de mon mandat et apprendre mon «nouveau métier»...

Dans le département, forcément, je me suis essentiellement attachée à l'installation matérielle de ma permanence et aux premières rencontres avec les collectivités locales et leurs représentants, mes principaux interlocuteurs en tant que parlementaire. La poursuite de ces rencontres sera, bien évidemment, l'une de mes priorités pour les mois à venir.

Courriers aux ministres sur des dossiers nationaux ou départementaux, questions purement politiques et rencontres sur le terrain : ce n°1 est le reflet de mon engagement en tant que sénatrice, mais il ne prétend pas à l'exhaustivité. Je vous invite donc à consulter mon site Internet pour découvrir dans leur intégralité mes interventions : Mission Jeunes, loi Hadopi, Grenelle, Audiovisuel public, Hôpital et Santé, Education, Recherche,....

NOUVELLE SESSION PARLEMENTAIRE 2009/2010

Dans un contexte politique tendu, à la veille d'une réforme qui s'apprête à modifier l'organisation et la vocation représentative de nos territoires, les sujets de mobilisation ne manqueront pas. Ma principale préoccupation sera de poser la question des moyens. Comme je l'ai déjà largement fait fin 2008, lors de la discussion budgétaire, j'ai l'intention de demander des comptes au gouvernement. La discussion du projet de loi de Finances 2010 m'en donnera bientôt l'occasion.

Rendez vous sur : <http://www.francoiselaborde.fr>

Bonne lecture !

LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES DÉFISCALISÉES : UN CADEAU EMPOISONNÉ

Mme L., habitante de Haute-Garonne m'a alertée sur sa situation préoccupante. La prise en compte des heures supplémentaires défiscalisées effectuées par son conjoint, a provoqué la baisse de son Allocation Adulte Handicapé. De ce fait, elle a perdu le bénéfice de l'Allocation Majoration pour Vie Autonome. C'est la démonstration que le dispositif des heures supplémentaires, pourtant présenté par le gouvernement comme gagnant / gagnant, peut, à l'usage, se retourner contre les salariés et les personnes les plus vulnérables. Pour dénoncer cette aberration, j'ai demandé des réponses à Mme Létard, Secrétaire d'Etat, alors en charge de la Solidarité. Grâce à mon intervention, Mme L. a été rétablie dans ses droits. Mais au niveau national, combien d'autres personnes sont-elles dans ce cas ? **Cet effet en cascade pourrait-il se répéter pour les bénéficiaires d'autres allocations sociales**, comme par exemple l'Aide Personnalisée au Logement ? **Les exonérations fiscales et sociales offertes aux patrons pour les heures supplémentaires sont-elles financées par les économies réalisées sur la diminution des allocations de solidarité ?** Je n'ai pas reçu de réponse à ce jour. ●

LE CHIFFRE 3 000

RASED

Lors du budget enseignement scolaire 2009, j'ai vivement dénoncé les conséquences de la réforme de l'Education nationale engagée par le gouvernement, plus particulièrement, en ce qui concerne la sédentarisation de 3 000 des 11 000 postes d'enseignants du Réseau d'Aide aux Enfants en Difficulté, le RASED. On en mesure aujourd'hui les conséquences sur le terrain...

OPERATION ECOLES NUMERIQUES RURALES

L'opération ENR - Ecoles Numériques Rurales - soutenue par l'Association des Maires Ruraux de France, lancée par le Ministère de l'Éducation nationale, visait à attribuer aux communes de moins de 2 000 habitants, un crédit de 10 000 euros en vue d'acquérir du matériel informatique pour les écoles (logiciel, formation, imprimante, wifi, ordinateurs), l'accès haut débit restant à la charge de la commune. J'en avais informé les collectivités concernées. Cette opération, réservée aux 5 000 premiers dossiers déposés, a connu un très vif succès avec plus de 7 500 candidatures déclarées. De nombreux dossiers ne seront pas satisfaits. C'est pourquoi, comme l'a fait l'AMRF, je vais demander au Ministre de prolonger et surtout d'élargir cette campagne. Elle contribue à lutter contre la fracture numérique de nos territoires. ●

MOLEX : VERS UNE SOLUTION PARTIELLE

En novembre dernier, déjà, lors de l'opération ville morte, j'étais présente à Villemur, aux côtés des élus, pour soutenir les 300 salariés de Molex. J'ai demandé au ministre de l'Industrie qu'il propose des solutions pérennes de sortie de crise et après de longs mois d'après négociations, il vient d'annoncer qu'un accord de reprise partielle a été signé, concernant une soixantaine d'ouvriers, sur les 283 du site. Le fonds d'investissement américain HIG se porterait candidat. Ce dénouement permettrait au site industriel de perdurer, mais la prudence reste de mise. La grande majorité des salariés n'est pas fixée sur son sort et lors de la réunion de présentation avec le repreneur, dans le bureau de M. Estrosi, le 15 septembre dernier, j'étais de ceux qui ont renouvelé leur soutien aux salariés. J'ai fait des propositions pour créer des emplois grâce à l'installation d'entreprises aux activités diversifiées. A l'heure où, Freescale, un autre gros employeur de Haute Garonne, vacille, je compte m'impliquer pour préserver l'emploi dans le département. ●

LE DUT 2A2M

Le DUT 2A2M, Aide et Assistance pour le Maintien et le Monitoring à Domicile, est un exemple à suivre. C'est l'IUT de Blagnac qui a pris l'initiative heureuse de lancer cette formation d'exception innovante, dédiée aux métiers émergents des services à la personne. Un an après son lancement et malgré les promesses du Ministère, les postes de titulaires n'ont toujours pas été débloqués. J'ai alerté Mme Péresse, en mars dernier, pour exiger le déblocage de ces moyens, sans succès jusque-là. Qu'attend le ministère pour soutenir et encourager ce cursus en adéquation avec le marché de l'emploi ? ●

MISSION JEUNES QUELS SONT LES MOYENS ?

La « Mission sur la politique à mener en faveur des Jeunes », dont je suis vice-présidente, a rendu ses premières conclusions devant le Sénat, le 27 mai dernier, peu de temps avant la publication du Livre vert du Haut Commissaire aux Solidarités, sur le même thème. Nos travaux ont été denses, nos propositions en sont le reflet : concentrer les efforts sur l'information relative aux différentes étapes de l'orientation et valoriser l'enseignement professionnel. La principale question en suspend est celle des moyens qui seront mobilisés par le gouvernement pour remplir les objectifs préconisés. L'orientation et la formation professionnelle seront-elles des priorités budgétaires ? Nous le verrons, début octobre au Sénat, lors de la discussion du projet de loi éponyme au cours de laquelle je mettrai en avant mes propositions :

09/07/09 EMPLOI DES JEUNES QUESTION D'ACTUALITE AU PREMIER MINISTRE (extraits)

« Nous connaissons depuis mardi les résultats du baccalauréat : le taux de réussite ... est de 78 % ..., on ne peut que s'en réjouir. Mais après le bac, commence un parcours vers l'emploi semé d'embûches... on annonce ... pour 2009 un taux de 20 % de chômage chez les jeunes. Quant à ceux qui ont un travail, ils occupent trop souvent des emplois précaires, 49 % d'entre eux ne bénéficiant que de contrats à durée déterminée ou à temps partiel. La pilule est amère pour ces jeunes ... diplômés ou moins qualifiés, apprentis ou étudiants. Ils s'investissent et s'impliquent, pour se retrouver finalement sur un marché de l'emploi en pleine dépression. Cette situation est très alarmante. Dans le Livre vert ... du Haut-Commissaire à la Jeunesse, en partie inspiré ... par les travaux de la mission du Sénat sur la politique en faveur des jeunes, sont exposées des propositions pertinentes : ... lutte contre la précarité des contrats, revalorisation de l'enseignement professionnel, recherche d'une meilleure orientation professionnelle. Mais ces préconisations ... ne répondent pas à la question centrale des moyens alloués, ni à celle de la création d'emplois. Avant de conclure, permettez-moi de regretter que, dans ce contexte de paupérisation, le RSA ne puisse s'appliquer ni aux moins de vingt-cinq ans ni aux jeunes chômeurs n'ayant jamais travaillé auparavant. J'ajoute que le premier bilan ... dressé de son application est pour le moins décevant. Quelles mesures d'urgence le Gouvernement entend-il prendre pour les milliers de jeunes qui rechercheront un emploi en septembre prochain ? ... Enfin, pourquoi les jeunes de notre pays devraient-ils continuer à payer au prix fort les échecs de la politique du Gouvernement face à la crise ? »



Vidéo de cette intervention disponible sur le site du sénat.

Françoise Laborde et Yvon Collin (pdt du groupe RDSE) dans l'hémicycle lors de la séance de question d'actualité du 9 juillet 2009.

Attribuer une allocation pour les jeunes qui suivent une formation qualifiante, accompagnée d'un tutorat professionnel ; Multiplier les écoles de la 2^e chance pour les 150 000 jeunes qui débouchent chaque année sans diplôme sur le marché du travail ; Créer un enseignement dédié à l'orientation tout au long du cursus scolaire dès le primaire et jusqu'aux débuts de la vie active ; Valoriser, dans cette logique, l'enseignement professionnel et les passerelles entre apprentissage, entreprises et enseignement général ; Élargir l'accès à la culture et au sport pour tous, grâce à des actions du type de celles menées par les collectivités locales ; Généraliser l'accès à la formation professionnelle pour les jeunes en milieu carcéral.

QUESTIONS AU GOUVERNEMENT

16/06/09 - PRISE EN COMPTE DU RECENSEMENT COM- PLEMENTAIRE DANS LE CALCUL DE LA DGF DES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

Question écrite posée au Ministre de l'Intérieur sur les conséquences de la loi relative à la Démocratie de proximité (27/02/02), à propos du recensement des communes de moins de 10 000 habitants. Celles qui connaissent une forte croissance démographique et dont la population est proche d'un seuil de référence vivent une situation paradoxale : confrontées à une plus grande demande de services de la part de la population, elles voient leur dotation globale de fonctionnement (DGF) diminuer, sous l'effet de lissage du nouveau mode de calcul du recensement. La situation qui s'en suit est critique, à la fois en termes administratifs et financiers car les moyens à la disposition des communes ne sont pas en adéquation avec les besoins de la population. Afin de répondre aux difficultés des communes concernées, j'ai demandé la prise en compte des résultats des recensements complémentaires dans le calcul de la DGF et l'application de la règle des avantages acquis aux élus locaux.

25/06/09 - MISE EN PLACE D'UN STATUT PROFESSION- NEL DES METIERS AVS D'AC- COMPAGNANT SCOLAIRE ET SOCIAL DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Question écrite posée au Ministre de l'Éducation Nationale sur la situation des personnels accompagnants les élèves en situation de handicap à l'école. Alors que la scolarisation des enfants handicapés en milieu scolaire banalisé est une priorité du Président de la République, inscrite dans la loi pour l'égalité des droits et des chances (11/02/05), les moyens humains et financiers sont insuffisants pour rendre possible leur accueil dans des conditions décentes. 1 300 accompagnants seront licenciés fin août 2009, sans oublier les 4 000 auxiliaires de vie scolaire, sous contrats aidés, qui vivent dans une grande incertitude. Il est urgent de permettre la reconnaissance et la valorisation de leurs acquis, afin de pérenniser ces emplois. J'ai donc demandé la mise en place d'un véritable statut professionnel qui seul garantira pour les enfants concernés, leurs familles et les enseignants, un service d'accompagnement

compétent et de qualité. Quelles mesures seront prises à la rentrée 2009 pour que les engagements du Gouvernement se traduisent en actes ?

17/02/09 - DELOCALISATIONS ET CRISE DES EQUIPEM- ENTS AUTOMOBILES EN HAUTE-GARONNE

Question orale posée au Premier Ministre sur l'inquiétude des salariés du secteur automobile pour leur emploi. La chute des ventes et les délocalisations sont pointées du doigt. C'est le cas pour la fermeture programmée de l'usine Molex, à Villemur en Haute-Garonne. Depuis de longs mois, les 300 salariés, leurs familles, la population et les élus se mobilisent pour empêcher la fermeture de leur usine. Leur incompréhension est totale face à la logique strictement financière de l'entreprise. Le groupe américain a réalisé 75 millions de dollars de bénéfices en 2008 et 36 % de dividendes en plus pour les actionnaires. Après les déclarations du Président de la République visant à interdire les délocalisations dans le secteur automobile, après l'octroi d'un plan exceptionnel de relance de 6 milliards d'euros par l'État aux constructeurs automobiles nationaux, le Gouvernement ne peut pas abandonner au bord du chemin Villemur et les salariés de Molex. Quelles mesures sont prises pour empêcher la délocalisation de Molex ? Quelle sortie de crise pour continuer l'exploitation du site industriel et préserver un emploi pérenne pour les salariés ?

19/03/09 - BOUCLIER SOCIAL CONTRE BOUCLIER FISCAL

Question d'actualité sur la politique économique et sociale en période de crise aggravée pour notre pays et pour nos territoires : « 400 000 chômeurs supplémentaires annoncés pour 2009. Les indicateurs sont au rouge et les réponses du Gouvernement sont insuffisantes, quand elles ne sont pas inadaptées. Combien de temps faudra-t-il encore attendre avant que le Gouvernement ne prenne la mesure de la crise qui frappe les Français ? Quand allez-vous cesser de gérer la crise pour intervenir avec détermination ? Quand allez-vous préférer le bouclier social à l'injuste et si indécent bouclier fiscal ? Quand allez-vous agir sur le seul levier de relance : la consommation ? »

Retrouvez ces questions et leurs réponses sur le site du sénat.

A L'HONNEUR AU SÉNAT



HENRI GUÉRIN

Le maître verrier à la renommée internationale a fêté 50 ans de carrière et ses 80 ans. Henri GUERIN est un artiste autodidacte aux multiples facettes : dessinateur et peintre, il est un maître-verrier incontesté du vitrail contemporain. La lumière constitue la matière première de son oeuvre, unique par son foisonnement et sa technique : l'éclatement des pièces dans l'épaisseur du verre. Depuis 1961, il a installé son atelier en Haute-Garonne. « J'ai beaucoup d'admiration pour son travail et sa personnalité. J'ai tenu à parrainer son exposition LUMIERES D'ETE, accueillie à l'Orangerie du Sénat durant tout le mois d'août. Cette dernière, a rencontré un large succès. Henri Guérin y a présenté dix-huit vitraux récents, dont une verrière, commande de la cathédrale de Chartres, une centaine de dessins, gouaches et lavis d'encre de Chine et cinq tapisseries d'Aubusson. A ses côtés, et en présence de Mme Michèle ANDRE, Sénatrice du Puy-de-Dôme et présidente de la Délégation aux Droits des Femmes, j'ai participé à la cérémonie de clôture pour fêter les 80 ans de l'artiste, entouré de plus de 300 personnes. Un bel hommage à sa carrière foisonnante, reconnue dans le monde entier avec plus de 550 références (édifices religieux, bâtiments civils, demeures privées, lieux publics), en France mais aussi à l'étranger (Suisse, Canada, USA, Japon, Cameroun), et de nombreuses expositions et publications. »

LES MEILLEURS APPRENTIS

Chaque année le Sénat rend hommage au savoir-faire des meilleurs apprentis de France, qu'il récompense pour chaque spécialité professionnelle. A cette occasion j'ai eu le grand plaisir d'accueillir les médaillés haut-garonnais, notamment Messieurs Samuel Chavalier, spécialiste de la confection de vêtements en peau, Adrien Desbrosses, charpentier et Clément Coustel, maçon.

PROCEDURE EN REFERE DU GROUPE RDSE

Avec l'ensemble des Sénateurs R.D.S.E., j'ai signé un recours en référé demandant au Conseil d'État la suspension du décret paru au J.O. le 19 avril 2009, qui rend applicable l'accord signé en décembre 2008 entre le gouvernement français et le Vatican, par lequel la France s'engage à reconnaître les diplômes délivrés par les universités catholiques, les facultés ecclésiastiques et les établissements d'enseignement supérieurs habilités par le Saint-Siège. Notre groupe a condamné un tel accord qui non seulement entame le monopole de l'État dans la délivrance des diplômes universitaires mais remet en cause la neutralité de l'État et le principe de laïcité si cher aux radicaux de gauche. ●

INTERDICTION DU BISPHENOL A DANS LES TETINES DES BIBERONS ET PLASTIQUES ALIMENTAIRES

Le bisphénol A est un produit chimique associé à la fabrication de plastiques et résines, utilisé dans le polycarbonate, un plastique rigide et transparent utilisé pour les récipients alimentaires, notamment les biberons. Ce composé chimique agit comme perturbateur endocrinien. Des liens ont été établis avec les cancers de la prostate ou du sein, l'obésité, le diabète, les dysfonctionnements thyroïdiens ainsi que des troubles du comportement et de la reproduction. Il aurait également des effets néfastes sur le développement du cerveau des fœtus et des nouveau-nés. Le Canada a interdit, en octobre 2008, la production et la vente de biberons avec BPA ainsi que plusieurs états américains. Au nom du principe de précaution, le groupe RDSE a déposé une proposition de loi visant à interdire le bisphénol A dans les plastiques alimentaires. J'ai cosigné ce texte dans l'espoir qu'il soit adopté en séance dans les meilleurs délais. ●

FISCALITE DU MECENAT POUR LES TPE

Le système d'aide au mécénat pour les Très Petites Entreprises, défini à l'article 238 bis du Code général des impôts n'est pas satisfaisant. Il stipule que les versements des entreprises au profit d'opérations de mécénat, dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires, ouvrent droit à une réduction d'impôt de 60 % de leur montant. Cette disposition incitative n'est pas adaptée aux entreprises qui veulent s'impliquer dans la vie culturelle de notre pays, mais dont le chiffre d'affaires est trop faible pour qu'elles bénéficient de ce dispositif fiscal. Cette situation crée une inégalité de fait avec les entreprises plus importantes. C'est pourquoi dans le Pjl de finances 2009 j'ai déposé un amendement pour relever à hauteur de 10/1000 du chiffre d'affaires le plafond de versement. Cette mesure n'a pas été votée. ●